

**EXTRAIT**  
**Du Registre des délibérations du Conseil**  
**Communautaire**

**DELIBERATION N° 12/2021 – 1**

**OBJET : RESSOURCES HUMAINES**  
**Création d'emplois liés à un accroissement temporaire d'activité**  
**(ARTICLE 3.1° DE LA LOI N°84-53 DU 26 JANVIER 1984)**

L'An deux mille vingt et un et quatorze du mois de décembre (14.12.2021) à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terres des Confluences, convoqué le 8 décembre 2021, s'est assemblé à la salle Jules Fromage de Saint Nicolas de la Grave, sous la présidence de Monsieur Dominique BRIOIS, Président de la Communauté de Communes.

**CONSEILLERS PRESENTS :**

M. BRIOIS Dominique, Président  
M. BESIERS Jean-Philippe, 1<sup>er</sup> Vice-Président  
M. LOPEZ Romain, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme FORNERIS Dominique, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
M. GARGUY Bernard, 4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme FEAU Annie, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
M. BOUCHÉ Bernard, 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. SAMAIN Hugues, 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme VISSIERES-DELVOLVE Marie-Thérèse, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
M. PREVEDELLO Xavier, conseiller délégué  
M. JAMAIN Thierry, conseiller délégué

Mme AVARELLO Georgette - M. PONS Michel - Mme CARDONA Muriel (à partir de la délibération n°12) - M. FERVAL Jean-Philippe - Mme BETIN Nadia - Mme PECCOLO Marie-Christine - M. ANGLES André - Mme CAVERZAN Marie-Claire - M. LABORIE Michel - Mme DELZERS Monique - M. BOUTINES Gilbert - Mme FAVAREL Annie - M. VIGNAUX Christian - Mme CAVERZAN Martine - M. COULOM Michel - M. FEGNE Jean - Mme DELCHER Any - Mr POUGNAND Jérôme - Mme M'BAMBI MATA LA Claudine - Mme GAYET Stéphanie - M. LOURMEDE Guy - Mme SCHATTEL Danièle - M. ACHCHTOUI Soufiane - Mme ESQUIEU Pierrette - M. SÉGARD Georges - Mme HEMMAMI Estelle - Mme CAVALIÉ Marie - M. BRAS Jacques - Mme DUPOUY Nadine - M. USSEGLIO Philippe

**CONSEILLERS REPRESENTES :**

M. DELLAC Patrick, conseiller délégué  
M. DUPUY Guy  
Mme BAJON-ARNAL Jeanine  
M. KOZLOWSKI Éric  
Mme CARDONA Muriel (jusqu'à la délibération n°11)  
M. DURRENS Serge  
Mme PAYSSOT Céline  
M. REMIA Alex  
M. BON Philippe  
Mme LOPEZ Sophie  
M. THIERS Jean-Christophe  
Mme LAFFINEUR Nicole  
M. BOUSQUET Franck  
Mme BADENS Véronique  
M. FOURNIÉ Philippe

est représenté par Olivier SEVEGNES, conseiller municipal  
est représenté par Jean-Paul FEGNÉ, conseiller municipal  
a donné procuration à Michel PONS  
a donné procuration à Jean-Philippe BESIERS  
a donné procuration à Jean-Philippe FERVAL  
a donné procuration à Michel PONS  
a donné procuration à Marie-Christine PECCOLO  
a donné procuration à Nadia BETIN  
a donné procuration à André ANGLES  
a donné procuration à Pierrette ESQUIEU  
a donné procuration à Jérôme POUGNAND  
a donné procuration à Any DELCHER  
a donné procuration à Estelle HEMMAMI  
a donné procuration à Jean FEGNÉ  
a donné procuration à Bernard BOUCHÉ

**ABSENTS EXCUSES :**

M. LAFONT Hubert, 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. EIDESHEIM David  
M. PUCHOUAU Pierre

**ABSENTS NON EXCUSES :**

M. CRUBILÉ Jean-Luc  
Mme TRESSSENS Christiane  
M. PAILLAS Alain  
Mme MOREL Michelle

En conformité à l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée, Nadine DUPOUY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été déléguée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3.1° ;

**Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale ;

**Vu** l'avis favorable du Comité technique en date du 2 décembre 2021 ;

**Vu** l'avis de la conférence des Maires du 7 décembre 2021 ;

Le Président expose aux membres du conseil communautaire, qu'en raison des besoins et afin de répondre à une surcharge de travail correspondant à des accroissements temporaires d'activité qui existent au sein des services techniques, il conviendrait de créer des emplois non-permanents à temps complet de 35h00 aux services Voirie-Polyvalent et à la Collecte des déchets et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant aux emplois.

Monsieur le Président propose d'inscrire au Tableau des emplois annexés au budget :

- la création de 4 emplois non-permanents liés à des accroissements temporaires d'activité à temps complet à compter du 20 décembre 2021 ;

Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
Du 20/12/2021 au 19/12/2022 (12 mois maximum / 18 mois)	1	Adjoint technique territorial	Agent polyvalent des services techniques	35h00
Du 20/12/2021 au 19/12/2022 (12 mois maximum / 18 mois)	3	Adjoint technique territorial	Agent chauffeur-ripeur à la collecte des déchets	35h00

La rémunération des agents contractuels sera calculée sur la base de l'indice brut en référence au 1<sup>er</sup> échelon du grade.

### **DISPOSITIF DE LA DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Communautaire :

- **créé** les emplois non-permanents comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **charge** le Président de procéder à toutes les démarches nécessaires aux recrutements des agents ;
- **dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la communauté de communes aux chapitre et articles prévus à cet effet de l'année en cours.

**AR Prefecture**

082-200066322-20211216-DEL1220211-DE

Reçu le 16/12/2021

Publié le 16/12/2021

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa :

Transmission en -Préfecture le : 16/12/2021

Publication le : 16/12/2021

Notification le : .....

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

**LE PRÉSIDENT,**

  
**D. BRIOIS**



Membres en exercice : ..... 62

Présents : ..... 42

Votants : ..... 55

Adoptée à l'unanimité des votants